

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 13 février 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	5

Objet de la délibération
Finances : Adhésion 2026 à l'Agence française des chemins de Compostelle
Référence
12_20260213_7.5.3

Date de la convocation
26/01/2026 et 09/02/2026

Date de mise en ligne sur le site http://grandamienois.fr
16/02/2026

L'année deux mille vingt-six, le 13 février à 10 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 9 février 2026. Cette séance s'est déroulée au siège du Pôle métropolitain du Grand Amiénois - 60 rue de la Vallée à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Pascal RIFFLART, Hubert CAPELLE, Jean-Jacques STOTER.

Excusés ayant donné procuration :

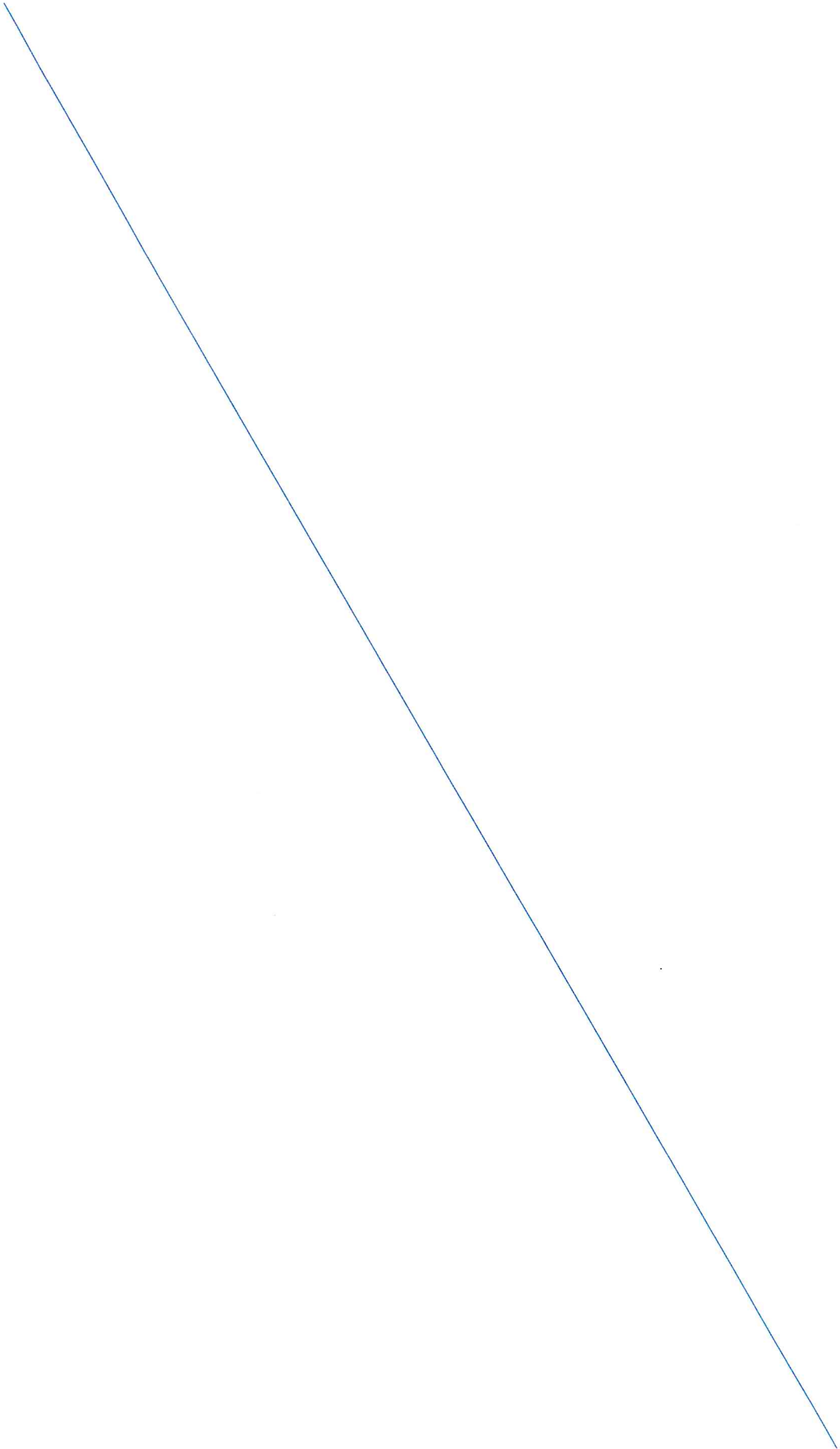
Hubert DE JENLIS a donné pouvoir à Brigitte FOURÉ

Excusés, absents : Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Marc FOUCAULT, Annie VERRIER, Margaux DELÉTRÉ, Franck DARRAGON, Alain GEST, Alain MOLLIENS, Florence RODINGER, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLÉ, Maryse VANDEPITTE, Bernard BOCQUILLON, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Jean-Philippe DELFOSSE, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSSÉS, Isabelle DE WAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Christelle HIVER, Bernard THUILLIER, Didier DINOUARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

1 élu de la CA Amiens métropole démissionnaire, non remplacé.

1 élu de la CC du Grand Roye décédé, non remplacé.

A été nommé secrétaire de séance : Hubert CAPELLE



Monsieur le Président rappelle que le Pôle métropolitain du Grand Amiénois est sollicité par les offices de tourisme pour adhérer à l'Agence française des chemins de Compostelle pour une cotisation annuelle de 5 000 €uros.

Il est demandé au Comité syndical de bien vouloir octroyer la cotisation d'un montant de 5 000 €uros à l'Agence française des chemins de Compostelle dont la dépense est inscrite en section de fonctionnement, chapitre 011, article 6281, Fonction 633 sur l'exercice 2025 du budget principal.

Le Comité syndical,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le vote du Budget primitif 2026,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité


- Décide d'octroyer la contribution d'un montant de 5 000 €uros à l'Agence française des chemins de Compostelle dont la dépense est inscrite en section de fonctionnement, chapitre 011, article 6281, Fonction 633 sur l'exercice 2026 du budget principal.

Fait et délibéré le **13 FEV. 2026**
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12_20260213_753
Objet :	Finances : Adhésion 2026 à l'Agence française des chemins de Compostelle
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20260213-12_20260213_753-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20260213-12_20260213_753-DE-1-1_0.xml	text/xml	949 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib12_Adh__sion 2026 chemins de Compostelle.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20260213-12_20260213_753-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	968 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	13 février 2026 à 17h01min57s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	13 février 2026 à 17h02min04s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	13 février 2026 à 17h56min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 février 2026 à 17h58min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 février 2026 à 17h58min21s	Reçu par le MI le 2026-02-13